

Madame, Monsieur,

La société Lucca (ou « nous »), laquelle édite des logiciels SaaS pour automatiser les processus administratifs et RH, est signataire auprès de la société SilaExpert d'un contrat de mise à disposition d'un catalogue d'API pour l'appliquatif « *Silaexpert PAIE* ».

Ce contrat nous autorise à utiliser les API mises à disposition par SilaExpert dans nos applications Lucca. Nous avons ainsi développé un connecteur qui permet aux responsables RH de nos clients de contrôler et de valider les données de leur SIRH Lucca puis de les transmettre vers leurs dossiers de paie SilaExpert.

Conformément aux dispositions du contrat cité ci-dessus, Lucca s'est notamment engagée auprès de SilaExpert à :

- ne pas utiliser ces API de façon anormale, abusive ou plus généralement en conflit avec les lois et règlements en vigueur ;
- prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données collectées par l'API ;
- respecter les politiques de sécurité de SilaExpert ;
- prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger nos propres environnements et logiciels ;
- informer SilaExpert de toute défaillance, vulnérabilité ou dysfonctionnement constatés sur l'API et sur nos applications qui utilisent cet API ;
- corriger dans les meilleurs délais toute défaillance, vulnérabilité ou dysfonctionnement.

Par ailleurs, pour accéder aux bases SilaExpert de nos clients, Lucca doit utiliser, conformément au contrat SilaExpert, des jeux d'identifiants (login + password) du client final Lucca et son cabinet gestionnaire de paie. Lucca s'engage à ne pas divulguer ces identifiants à des tiers ni à les utiliser sans l'accord du client Lucca et de son cabinet de paie. Nous avons mis en place une procédure sécurisée qui nous impose de demander ces identifiants au client Lucca et à son cabinet gestionnaire de paie à chaque nouvelle activation de ce connecteur.

Pour LUCCA

Gilles Satgé
PDG

